

Une excursion culturelle avec Philippe Graef

# Franche – Comté

du 18 au 20 juin 2014

## Mercredi 18 juin

Départ à 8h30 de la place de l'Europe à **Neuchâtel** (entre gare CFF et Poste). Nous prenons la direction de la **Vallée de La Loue**. Arrêt aux villages de **Mouthier-Haute-Pierre** (Prieuré, église St-Laurent), de **Lods** et de **Vuillafans** (maison Balthazard). Lunch à **Ornans**. Balade dans cette charmante cité : église, ponts, hôtels particuliers et visite guidée du **Musée Courbet**. Cet été, y est exposé le tableau très commenté du peintre : « L'origine du monde » ! Dans l'après-midi, nous sommes reçus au **château de Cléron** où nous avons l'occasion de visiter intérieurs et extérieurs puis de flâner un peu dans le jardin. Arrivés à **Besançon**, nous logeons à l'hôtel du Nord\*\*, un établissement simple mais parfaitement situé au centre de la zone ancienne. Après le repas du soir, balade facultative dans la vieille ville illuminée.

## Jeudi 19 juin

Toute la journée se passe à **Besançon**. Montée en taxi à **la Citadelle**, nous évoquons l'œuvre de Vauban et faisons le tour des enceintes. Après un temps de détente au café de la grande terrasse dominant la ville, nous descendons vers la somptueuse **cathédrale** où l'on voit des œuvres d'art de différentes époques, du Préroman au XIXe siècle, avec une visite guidée de l'**horloge astronomique** avec animation de ses automates. Lunch au centre-ville. Dans l'après-midi, nous découvrons les **vestiges romains** de Besançon, les façades de ses **hôtels particuliers** et ses **arrière-cours** originales toutes en escaliers, en balcons et en jardinets. Un passage au **Palais Granvelle** clôt cette journée. Deuxième nuit à l'hôtel du Nord.

## Vendredi 20 juin

Notre bus nous retrouve et nous emmène à **Arc et Senans** pour y visiter la **Saline**, chef d'œuvre de **Claude-Nicolas Ledoux**, architecte visionnaire du siècle des Lumières. Après le repas pris dans les environs, nous nous rendons vers les sources du Lison, plus précisément au petit village de **Nans-sous-Sainte-Anne** où nous voyons fonctionner la **Taillanderie Philibert** avec son amenée d'eau et ses martinets : un rare témoignage d'une activité révolue qui, cependant, ici, est toujours en fonction. Arrêt, enfin, à **Pontarlier** : tour de l'église St-Bénigne aux vitraux de Manessier avant d'aller prendre une dernière consommation. Le retour à Neuchâtel est prévu vers 18-19 heures.



## Philippe Graef Voyages culturels

Tertre 34 2000 Neuchâtel Suisse Tél/fax : (032) 725.11.11. E-mail : [ph.graef@gmail.ch](mailto:ph.graef@gmail.ch)

Site : [www.graef-voyages-culturels.ch](http://www.graef-voyages-culturels.ch)

---

# Conditions générales

**Inscrivez-vous le plus tôt possible !**

**Inscription** : Il n'est pas demandé d'arrhes à l'inscription à un voyage. Celui-ci doit être payé avant le départ. Inscrivez-vous assez tôt car une inscription tardive ne permet pas toujours d'obtenir les meilleures prestations.

<b>Annulation</b> :	Entre 60 et 45 jours avant le départ	:	20 % du prix global
	Entre 44 et 30 jours avant le départ	:	40 % du prix global
	Entre 29 et 15 jours avant le départ	:	60 % du prix global
	Entre 14 et 7 jours avant le départ	:	80 % du prix global
	Moins de 7 jours avant le départ	:	100 % du prix global

La date de réception de l'annulation est seule prise en compte. Les frais de visas et d'assurances ne sont pas remboursés.

**Assurances** : Une assurance annulation et une assurance rapatriement sont obligatoires pour tous nos voyages. Elles ne sont pas comprises dans le prix global. Le client déjà assuré doit nous le confirmer par écrit. La meilleure solution est de contracter une assurance auprès de l'ATE ou du TCS (carnet ETI). L'assurance bagages est laissée à la libre appréciation de chacun, elle n'est pas obligatoire.

**Responsabilités** : Les horaires, itinéraires, visites et lieux d'hébergements sont choisis et réservés en toute bonne foi mais peuvent être modifiés si des circonstances techniques ou culturelles l'exigent. Lors de l'impression de nos programmes, les compagnies aériennes peuvent rarement nous garantir jours et heures précis des départs. Nos indications sont donc susceptibles de changement jusqu'au moment de l'embarquement. Des défaillances d'hôtels, quoique réservés longtemps à l'avance, peuvent nous contraindre à des modifications de dernières minutes. Des frais supplémentaires dus à un prolongement de voyage ou à une modification d'itinéraire suite à des circonstances non prévisibles sont à la charge du client.

En cas d'impossibilité de votre guide-conférencier de participer au voyage, nous nous efforcerons, dans la mesure du possible, d'assurer son remplacement. Si cela s'avérait impossible, le voyage serait remboursé intégralement. De toutes façons, si une prestation de sa part venait à manquer sans compensation équitable, nous nous engageons à rembourser le préjudice effectif pour autant que cela ne résulte pas d'un cas de force majeure ou de la faute d'un participant.

La responsabilité de l'organisateur ne porte que sur le préjudice direct et se limite dans tous les cas, au prix convenu pour le voyage. Les demandes d'indemnisation doivent être formulées au plus tard quinze jours après le retour du voyage. Passé ce délai, la prétention à des dommages-intérêts est périmée.

La plupart du temps, nous agissons en qualité d'intermédiaire entre, d'une part, les contractants et, d'autre part, les transporteurs, hôteliers, agences de location de véhicules et tous les prestataires de service qui sont responsables de leurs activités propres. Nous ne saurions être tenus pour responsable de leurs éventuelles défaillances mais il va sans dire que notre rôle, en cas de problème, est d'assister pleinement le participant à faire valoir ses revendications justifiées.

Si le voyage ne pouvait avoir lieu en raison de manque de participants, maladie, accidents, grèves, troubles dans le pays, etc., nous vous en avisons au plus vite et le montant payé vous serait entièrement remboursé, toute indemnité de dédommagement étant exclue.

**Hébergement** : Nos prix s'entendent en chambre double. Malgré le supplément demandé (qui peut être élevé !), dans certains pays, les chambres individuelles peuvent être moins confortables, plus petites et moins bien situées que les chambres doubles.

**Passeports, visas, vaccinations** : Nous aidons et conseillons le client dans ces trois domaines mais il lui incombe de vérifier, lui-même, la validité et l'obtention des documents administratifs nécessaires.

**For juridique** : Toute inscription implique l'adhésion aux conditions générales énoncées ci-dessus. Le for juridique est à Neuchâtel, Suisse. En cas de litige, seul le tribunal de Neuchâtel est compétent et le droit suisse applicable.